



Le 18 novembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

250 000 euros pour des territoires attractifs

Réunis en Commission Permanente, le 18 novembre 2016, les élus départementaux ont examiné et validé de nombreux dossiers.

Dans le cadre de ses actions en faveur des territoires, afin d'accompagner les collectivités locales, le Département soutient le territoire de Guéret avec plus de 28 000 € répartis entre la Communauté d'Agglomération de Guéret - 20 300 € pour le matériel et aménagements des sites d'Anzème/Jouillat, Glénic et Maupuy - et la ville de Guéret - 7 700 € pour la réalisation de son étude urbaine.

Sur les communes d'Aubusson et d'Evaux-les-Bains, le Département accordera sa garantie à hauteur de 50% des prêts contractés soit plus de 125 000 € en faveur de leurs opérations de réhabilitation respective de 21 et de 25 logements.

Afin de soutenir, également, sur nos territoires, les associations sportives, culturelles, artistiques, périscolaires ou encore celles intervenant dans le secteur social ou agricole, les Conseillers départementaux, de Bousac, de Dun-le-Palestel et de Saint-Vaury ont réparti une part de leur dotation cantonale respectivement de 6 050 €, 1 200 € et 1 500 €.

Enfin, 105 000 € issus du produit des amendes de police seront répartis par canton, destinés à financer les travaux et équipements de sécurité routière des communes.

En matière de politique d'insertion et de logement, le Département a décidé de prendre en charge une part de 1 000 € du loyer de la résidence Ti Hameau basée à La Souterraine, et plus précisément, d'un logement de fonction au profit de l'Association des Paralysés de France pour assurer une prestation de nuit auprès des personnes en situation de handicap.

Enfin, dans le cadre du Pacte Territorial pour l'Insertion, la Maison de l'Économie et de la Formation du Bassin Ouest Creuse (MEFBOC) se voit allouer, pour son Réseau départemental Mobilité, en faveur des personnes en insertion, un complément de la part départementale de 80 000 € sur une enveloppe totale de 240 000 €.

Toujours soucieux de répondre aux enjeux des politiques Enfance-famille-jeunesse, la sage-femme de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental sera mise à disposition au sein des Hôpitaux de Guéret, Aubusson, Bourgneuf et La Souterraine afin d'assurer des consultations prénatales, des séances de préparation à la naissance...

Dans cette même thématique, et plus particulièrement pour les enfants, le Département intervient, à hauteur de 5 400 €, auprès des associations qui animent les temps périscolaires sur les secteurs d'Aubusson, de Sardent, de Guéret, de Felletin..., auprès de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) à hauteur de 6 098 € pour participer aux bourses de séjour des enfants en centres de vacances, auprès des collèges pour un montant de 1 100 € pour le financement de voyages scolaires, d'opérations « collèges au patrimoine » pour les collèges de Chénérailles, Bonnat et Bourgneuf.

Enfin, pour prévenir l'illettrisme, promouvoir la littérature de jeunesse et plus largement la lecture, le Département mène des actions avec la Bibliothèque départementale de la Creuse auprès de différents partenaires tels que la Communauté de communes du Pays Sostranien qui recevra une subvention de 15 000 € pour un poste d'animation du réseau de lecture.